

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit du mois de février à vingt heures, le conseil municipal de la commune de DAMPIERRE-SOUS-BROU, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. LEVERD Tony, Maire.

La séance était publique.

Etaient présents : M. BELFORT Jean-Claude, Mme DELORME Sylvie, Mme VAMBRE Adeline, M. BRUNEAU Jérôme, M. SAILLARD Jean-Pierre, Mme TOURY Béatrice, Mme SERREAU Hélène.

Etaient absents : Mme GISKA Céline, M. BRAULT André (donnant pouvoir à M. LEVERD Tony).

Mme DELORME Sylvie est nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 21/02/2023

**ORDRE DU JOUR**

**-Approbation du compte rendu de la dernière séance (17/01/2023).**

**Subventions communales 2023**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes, hormis celle de l'association des Parents d'Elèves d'Unverre, ou Mme VAMBRE (Directrice du Pôle Scolaire d'Unverre) s'est abstenue

	2022	2023
Association Club du 3ème Age	360 €	360 €
Association des Anciens Combattants	360 €	360 €
Association Amicale des Anciens Pompiers	100 €	100 €
Association Eveil Dampierrois	/	900 €
Moto club de Brou	100 €	100 €
Association VMEH (visites des malades en établissements hospitaliers)	150 €	150 €
Subvention LES AIRES DU PERCHE	/	0
Croix Rouge	50 €	50 €
Association Brou Jeunesse Espoir	200 €	200 €
A.D.M.R.	200 €	200 €
Amis du Jumelage	/	50 €
Restaurant du Cœur	50 €	50 €
A.F.M. (Asso Française contre la myopathie)	50 €	50 €
Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Brou	50 €	50 €
Groupement du Club du 3ème âge Brou-Author	/	50 €
Comice Agricole du Perche et du Dunois	/	0
Subvention association Parents Elèves Unverre	150 €	180 €
<b>TOTAL</b>	<b>1820.00 €</b>	<b>2850 €</b>

**Autre subvention, Association EHPAD de Brou**

M. le Maire explique que,

L'association de l'EHPAD de Brou œuvre pour apporter des fonds à divers projets au profits des résidents de l'EHPAD de Brou. Leur objectif est de permettre aux personnels de l'animation de réaliser leurs projets sans qu'ils se heurtent aux difficultés matérielles et financières. De plus, proposer des temps forts de rassemblement collectif comme l'organisation de sorties au restaurant, assister à des spectacles et autres évènements permet une émulation favorisant l'épanouissement des aînés.

Après en avoir délibéré, par 7 voix pour et 2 voix contre, le Conseil Municipal,

Décide d'accorder pour participation, une subvention de 50 €.

## **Renouvellement contrat secrétariat**

M. le Maire explique que,

Le contrat secrétariat arrive à son terme le 14 mars 2023.

Le conseil municipal décide de renouveler M. COURTOIS en qualité d'Adjoint Administratif principal de 2eme classe contractuel, relevant de la catégorie hiérarchique C pour assurer les fonctions de secrétariat de mairie à raison de 28 heures par semaine, pour une durée déterminée d'un an, à compter du 15 mars 2023.

## **• Questions et informations diverses**

- Commémoration du 19 mars 1962** ; rendez-vous 11h devant monument et achat gerbe chez Rose Eglantine.
- **Banquet du 8 mai** : Demande de devis réalisée auprès du traiteur « la Spirale Gourmande »
- **Chasse aux œufs 2023** : Rendez-vous le samedi 08 avril 2023 à 10h30 devant la mairie.
- Art en scène** : voir pour organisation d'un spectacle sur la commune.
- Action 1** : dans le cadre de l'action 1, la manifestation « Poésie en duo majeur / sur l'aile de la poésie est proposée par la Communauté de Commune du Grand Châteaudun. Cette dernière serait prise en charge en intégralité par la CDC du Grand Châteaudun.
- **CAUE** : est à disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. La commune adhère au CAUE pour un montant de 50 €
- **Tour cycliste d'Eure-et-Loir 2023**, passera à Dampierre-sous-Brou le 19/06/2023 vers 15h20
- **L'épreuve cycliste de la Route de l'Ouest Féminines**, passera à Dampierre-sous-Brou le dimanche 12 mars 2023.
- **FDI voirie** : déposé en janvier 2023 est en attente de décision.

Le prochain conseil se tiendra le 28 mars 2023 à 20 H.

Séance levée à 22H30.